ASSEMBLÉE NATIONALE

20 février 2026

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES - (N° 2250)

Commission	
Gouvernement	

N° 792

AMENDEMENT

présenté par
M. Dufau, M. Armand, Mme Arrighi, Mme Piron et Mme Poussier-Winsback

---

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 9 QUATERDECIES, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.